Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260129-DE26012602-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de Silfiac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/01/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	8	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE DU MORBIHAN
Le : 27/01/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 26 Janvier à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Silfiac s'est réuni à la MAIRIE DE SILFIAC, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CONSTANT Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 20/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le .

Présents : M. CONSTANT Olivier, Maire, Mmes : LE MANACH Frédérique, MAHO Cindy, MODICA Amalia, PERRET Camille, MM : COCHEREL Christophe, COTTON Claude, ZYGKOSTIOTIS Zinon

Excusé(s) : Mme KERDREUX Murielle, M. MONPAS David

A été nommée secrétaire : Mme PERRET Camille

– Programme de voirie 2026/demande de fonds de concours voirie de Pontivy Communauté

Le Maire explique au Conseil Municipal que l'adjoint aux travaux va établir une liste des tronçons de voirie à goudronner en 2026, pour un montant compris dans la fourchette du groupement d'achat coordonné par Pontivy Communauté pour un montant maximum annuel de 60 000 € HT.

Dans l'attente d'un nouvel état des lieux consécutif aux importantes intempéries qui frappent actuellement le territoire, un ordre provisoire de priorité a été défini :

- Rte de Guéméné entre Kervégant et Kerlann ;
- Rte de Pont Samouel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter le fonds de concours voirie de Pontivy Communauté.

Il est autorisé à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/01/2026
Le Maire
Olivier CONSTANT

MAIRIE DE SILFIAC 56460